

Composter, mode d'emploi

Deux façons de faire du compost

➔ Le Sittomat et la Communauté de Communes, vous proposent deux dispositifs pour valoriser vos déchets verts et de cuisine.

- Les déchèteries
- Les composteurs individuels

► Les déchèteries

Il vous suffit d'aller déposer vos déchets verts en déchèteries ou plateformes de dépôts : Cavalaire et l'Ecopôle à La Mole. Ils seront ensuite valorisés en compost et biomasse à l'Ecopôle.

► Les composteurs individuels

Vous pouvez composter vos déchets de jardin et déchets de cuisine directement chez vous, grâce à votre composteur individuel. Vous bénéficierez ainsi d'un compost de qualité que vous pourrez utiliser comme engrais naturel !

Composter, oui ! Mais composter quoi ?

DÉCHETS DE JARDIN

- Fleurs fanées
- Feuilles mortes
- Déchets de potager
- Gazon
- Tailles de haies (broyées de préférence)
- Mauvaises herbes (non grainées)

DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures
- Restes de repas (sauf poisson, viande et os)
- Coquilles d'œufs
- Marc de café, thé, infusettes

AUTRES DÉCHETS

- Fumiers d'animaux
- Cendres de bois (petite quantité)
- Copeaux (non traités)
- Serviettes en papier (essuie-tout)

Déchets à ne pas composter

- Éviter d'introduire dans le composteur des excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litières pour chats...) et des couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes.
- Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent être en aucun cas des déchets médicaux tels que pansements, cotons souillés ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie...

Le compostage, c'est quoi ?

Un procédé naturel de recyclage

Le compostage est un procédé de **dégradation biologique de matières organiques** qui par la présence de l'air, crée un amendement organique appelé compost. Le compostage individuel vous permet de **recycler les déchets organiques** de la cuisine et du jardin et d'obtenir un compost pour **vos propres besoins de jardinage**.

Moins de déchets pour plus de nature

En quoi composter est favorable à l'environnement ?

- Le compost vous fait bénéficier d'un amendement de qualité pour la terre de votre jardin ou de votre potager. La matière organique créée permet de maintenir la **stabilité de la structure des sols**. Elle retient l'eau et les éléments **fertilisants** et évite l'érosion.
- Il limite la production d'ordures ménagères. Transport, collecte et mise en décharge sont réduits, ce qui **diminue les coûts liés au traitement des déchets** et participe ainsi à la **préservation de l'environnement**.

Le saviez-vous ?

- 800 kg**
C'est en moyenne le poids de **déchets fermentescibles de cuisine et de jardin** produit chaque année par une famille de quatre personnes.
- 30 %**
C'est le pourcentage moyen de nos **déchets de cuisine** qui pourraient être compostés.

Le compostage

C'est facile, c'est naturel, et ça fait pousser les plantes !

Faites-le pour vous !

- ➔ Déposez vos déchets verts en déchèterie
- ➔ Utilisez votre composteur individuel

Le tri, c'est pour la vie.



Pour le Sittomat, priorité au compostage !

Dès 2004, le Sittomat a fait du compostage une priorité grâce à un dispositif complet mis en place sur l'aire Toulonnaise.

Les déchets verts peuvent ainsi être déposés par les habitants dans les différentes déchèteries ou plateformes de déchets verts du territoire.

De nombreux composteurs individuels ont également été attribués aux administrés.

Aujourd'hui, à travers l'adhésion de la **Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez au Sittomat**, les efforts se poursuivent avec le renforcement de ce dispositif sur l'aire Toulonnaise et son extension au Golfe de Saint-Tropez afin de développer ce procédé naturel de recyclage.

Objectif : encore plus de valorisation et détourner un déchet "utile" fermentescible de nos ordures ménagères.



VOTRE PARTENAIRE ÉCO-CITOYEN

Le Sittomat est le **Syndicat Intercommunal compétent pour le traitement des déchets ménagers**. Il regroupe deux communautés de communes et deux communautés d'agglomération : Golfe de Saint-Tropez, Vallée du Gapeau, Sud Sainte-Baume et Toulon Provence Méditerranée.

Le compostage domestique

Depuis 2004, le Sittomat, via les Services Environnement des communes, a distribué gratuitement plus de 63.000 composteurs individuels aux administrés de l'aire Toulonnaise.

Aujourd'hui, les habitants du Golfe de Saint-Tropez peuvent également bénéficier de ce service gratuit.

Pour obtenir **GRATUITEMENT** votre composteur individuel, merci de contacter le **Pôle Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes ***

Manger c'est bien, jeter ça craint !
À vos déchets... Prêts, compostez !



Comment utiliser mon composteur individuel

➔ Installation

Le composteur doit être posé à l'extérieur sur une **surface plane**, en **contact direct avec la terre** et si possible dans une zone semi-ombragée proche de votre habitation.

➔ Fonctionnement du composteur

La période optimale de compostage s'étend **du printemps jusqu'aux premiers grands froids**. En hiver, le processus de décomposition est très ralenti ; il est cependant nécessaire d'alimenter le composteur avec des déchets afin de **préserver la vie des micro-organismes** vivant dans le composteur. Dans son fonctionnement normal, **le compost doit être tiède** (30 à 50 °C au cœur), en raison de la chaleur dégagée par l'activité microbienne.

➔ Utilisation du compost

Le **compost jeune**, de trois à six mois, peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures. Vous pourrez l'intégrer au sol deux ou trois mois plus tard. Le **compost mûr**, de six à douze mois, est quant à lui un terreau meuble brun foncé ou noir. Il peut s'utiliser aussi bien au potager, pour les plantes, les arbres et même en mélange pour le rempotage.

Les règles à suivre pour obtenir un bon compost

- ▶ **Broyer ou réduire les gros éléments** en multipliant les surfaces d'attaque pour les micro-organismes.
- ▶ **Mélanger les déchets**, éviter les couches homogènes épaisses.
- ▶ Rajouter, au démarrage, un peu de compost ou à défaut de la terre, pour **enrichir le compost en micro-organismes**. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation d'air.
- ▶ **Remuer régulièrement**, porter une attention particulière au gazon : le mélanger au reste, éviter les couches de plus de 15 cm. Éventuellement, le stocker deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
- ▶ L'humidité favorise le développement des bactéries. Le compost doit être **humide mais jamais mouillé**. En été, s'il est sec, rajouter un peu d'eau.
- ▶ Ajouter de temps en temps de **la cendre de bois** en petite quantité (celle-ci neutralise l'acidité créée par la fermentation). Vous pouvez également ajouter des activateurs naturels (orties, pissenlits...).

SYMPTÔMES

Odeur désagréable

Le compost est sec

Le compost reste froid ou seul le cœur semble chauffer

Les insectes (mouche) et les animaux sont attirés (cas rare avec le composteur, arrive surtout si on composte en tas sans appareil)

PROBLÈMES

Manque d'air ou trop d'eau

Pas assez d'eau

Volume des déchets pas assez important, surface exposée à l'assèchement, manque d'azote

Mauvais recouvrement des déchets de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée

SOLUTIONS

Retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone (paille, feuilles d'arbre). Arrêter l'arrosage

Retourner en ajoutant de l'eau

Ajouter de la matière et retourner, arroser, ajouter des matières riches en azote (épiluchures, gazon)

Recouvrir les résidus de cuisine avec du vieux compost, des feuilles, et enlever les matières non recommandées



Communauté de Communes
Golfe de Saint-Tropez

* Pôle Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes
Tél. 04 94 96 06 68 - contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr